

Rapport d'activité 2025

Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie
Association agréée au titre de la protection
de l'environnement



28 mai 2026
Assemblée Générale Ordinaire
Stade Gilbert BRUTUS, Perpignan

Édito



Jean Pierre SANSON,

Président de la Fédération Régionale
des Chasseurs d'Occitanie

Responsabilité, preuves et engagement territorial

L'exercice 2025-2026 aura été, pour la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie, une année d'intensité, de responsabilité et d'engagement. Dans un contexte de transitions écologiques, agricoles et sociétales, la chasse ne peut plus être seulement une pratique : elle est attendue, observée, questionnée. En Occitanie, nous avons fait le choix de ne pas subir ces attentes mais d'y répondre par l'action, la preuve et le dialogue.

Être chasseur en 2026, c'est accepter cette responsabilité collective. Celle de contribuer activement à la connaissance de la biodiversité, à la sécurité des usages de la nature, à la santé publique et à la vitalité de nos territoires ruraux. La légitimité de notre action repose désormais sur notre capacité à démontrer, données à l'appui, notre utilité écologique et sociale.

C'est tout le sens de l'investissement massif de notre réseau dans la science citoyenne et la production de connaissances. Grâce à plus de 2300 chasseurs-sentinelles, à des outils numériques partagés et à des programmes structurants comme CYNOBS, ChassAdapt ou les suivis petit gibier, la FRC Occitanie alimente aujourd'hui des bases de données reconnues à l'échelle régionale et nationale. Ces travaux ont permis des avancées concrètes, telles que la réouverture encadrée de la chasse à la tourterelle des bois, et ouvrent des perspectives sur d'autres espèces. Ils illustrent une conviction forte : la gestion adaptative fondée sur la preuve est une voie moderne et crédible pour l'avenir de la chasse.


Cette exigence scientifique va de pair avec une politique assumée d'alliances territoriales. Qu'il s'agisse de la réduction des collisions faune-train avec SNCF Réseau, de la restauration des milieux humides et bocagers avec l'Agence de l'Eau, de la reconnaissance des espaces gérés par les chasseurs au sein des

politiques de protection, ou encore du dialogue avec les acteurs agricoles, forestiers et de l'aménagement, notre fédération régionale s'inscrit pleinement dans la co-construction des politiques publiques.

Concilier production agricole, gestion forestière et préservation de la biodiversité est un défi majeur. Nous refusons les oppositions stériles et travaillons à des solutions équilibrées, tout en alertant sur les impasses, notamment celles d'un système d'indemnisation à bout de souffle et de zones où la régulation devient impossible. Les projets transfrontaliers comme ESPIR traduisent cette volonté d'anticipation et de coopération face aux enjeux du changement climatique et des équilibres sylvo-cynégétiques.

La responsabilité des chasseurs s'exprime également dans les domaines de la sécurité, du sanitaire et de l'alimentation. Le niveau historiquement bas des accidents, l'implication dans la surveillance sanitaire de la faune, l'inscription dans l'approche « One Health » et la valorisation locale de la venaison témoignent d'une éthique de rigueur et d'une contribution concrète à la souveraineté alimentaire.

Enfin, la chasse est un engagement citoyen. Avec des milliers de participants aux actions de terrain, comme « J'aime la Nature Propre », et une réflexion engagée pour accueillir de nouveaux publics, notre réseau affirme sa capacité d'ouverture et de transmission. La chasse n'est pas parfaite, mais elle agit, elle s'adapte et elle dialogue.

Lucides sur les défis à venir, confiants dans la résilience de notre collectif, continuons à avancer ensemble. En Occitanie, plus que jamais, la chasse assume sa place au cœur du vivant 

Sommaire

> Édito	2
> Sommaire	3
> Gouvernance de la FRC Occitanie	4
> Nos élus en représentation	5
> Portrait de la pratique et des chasseurs d'Occitanie	6
> Organigramme des personnels	8
> Accueil d'étudiants	9
> Les temps forts de l'année	10
> Partenariats et conventions	12
> Valeurs et savoir-faire de tout un réseau	14
> Nos projets	16
> Contacts	40



Gouvernance de la FRC Occitanie

Conseil d'Administration

Conformément à l'arrêté ministériel portant modèle des statuts du 11 février 2020, le conseil d'administration est composé de 26 membres titulaires et de 13 suppléants.

Membres du Conseil d'Administration à la date du 30 avril 2026

Bureau de la Fédération Régionale des chasseurs



SANSON Jean-Pierre

Président FRC
Président FDC
des Pyrénées-Orientales



AUTHIER Jean-Pierre

1^{er} Vice Président FRC
Président FDC de l'Aveyron



BARBE Christian

2^{ème} Vice Président FRC
Président FDC du Tarn



BONAFE Adrien

Secrétaire FRC
Vice Président FDC de l'Hérault
Suppléant : ROUDIER Guy



PRADET Joseph

Trésorier-adjoint FRC
Vice Président FDC
des Hautes-Pyrénées
Suppléant : DUTHU Claude



BEAUFILS Michel

Compte-tenu de son état
de santé à souhaiter se retirer

de ses fonctions d'administrateur à la FRC Occitanie.

Nous le remercions très sincèrement pour son engagement conséquent en tant que trésorier de la FRC, depuis 2022.



ALLIES Max

Président FDC de l'Hérault



BAGNOL Gilbert

Président FDC du Gard



BASTIE Yves

Président FDC de l'Aude



BOUSCARY Michel

Président FDC du Lot



CABANES Thierry

Président FDC
du Tarn-et-Garonne



DUPRE Jean-Paul

Président FDC du Gers



DELCASSO Jean-Marc

Président FDC
des Hautes-Pyrénées



FERNANDEZ Jean-Luc

Président FDC de l'Ariège



PORTET Jean-Bernard

Président FDC
de la Haute-Garonne



THEROND André

Président FDC de la Lozère



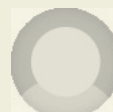
CAPUS Dominique

1^{er} Vice Président
Suppléant : SOULET Christian



CAU Jean-François

Vice Président FDC du Lot
Suppléant : OUSTRY Guy



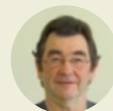
DUFFAU Jacques

Vice Président FDC du Gers
Suppléant : MONNET Jean-Pierre



FAUCANIE Robert

Vice Président FDC du Tarn
et Garonne
Suppléant : LERM Patrick



FAURE Christian

Secrétaire général FDC de l'Aude
Suppléant : FAURE Henri



GALY Alain

Vice Président FDC d'Ariège
Suppléant : ROUAIX Didier



GARRABE François

Secrétaire général FDC
des Pyrénées Orientales
Suppléant : CABASSOT Jean



IZARD Christophe

Vice Président FDC Haute-Garonne
Suppléant : MESSAL Alain



PAGES Bernard

Trésorier FDC du Gard
Suppléant : Norbert CAUSSE



RAYSSAC Jean-Marie

2^{ème} Vice Président FDC d'Aveyron
Suppléant : ALCOUFFE Patrick



SUAU Serge

Administrateur FDC de Lozère
Suppléant : ROUSSON Alain

Nos élus en représentation

Comité Régional Biodiversité (CRB)

Pour les FDC : Camille HUBE (Chargée de mission FDC 30) et William PENIGOT (Chargé de mission FDC 81)

Pour la FRC Occitanie : Lucie GILLIOZ - Jean-Pierre SANSON (Prés. FRC)

Conseil Régional D'orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV)

Jean Pierre SANSON (Prés.FRC) et Eva FAURE

Commission Régionale Forêt & Bois (CRFB)

Alain GALY (Adm.FDC 09) - suppléant Jacky GALY (Adm.FDC 11)

Comité paritaire équilibre sylvo-cynégétique

Les FDC siégeantes : FDC 09, FDC 11, FDC 12, FDC 31, FDC 46, FDC 48, FDC 65, FDC 66, FDC 81.

Agence Régionale De La Biodiversité Occitanie (ARB)

Conseil d'Administration :

Titulaire : Jean Pierre SANSON (Prés.FRC)
Suppléant : Adrien BONAFE (FDC 34)



Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR)

Président de la FRC

Comité de massif pyrénéen

Jean-Luc Fernandez (Prés. FDC 09)



Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Chasseurs

Thierry CABANES (Pres.FDC82)

Jean-Pierre AUTHIER (Pres.FDC12)

Gilbert BAGNOL (Pres.FDC 30)

Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Jean-Marc DELCASSO (Pres.FDC65)

Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER)



Notre représentant au Conseil d'Administration : Adrien BONAFE (Vice Prés. FDC34)

Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)



Pierre SANSON (Prés. FRC)

Comité Local de l'Eau du SAGE de la Vallée de la Garonne (CLE)

Alain MESSAL (Adm. FDC 31)

Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER)

Jean-Pierre SANSON (en tant que personne qualifiée du 4^{ème} collège)

Certification Forestière PEFC



Conseil d'administration :

Titulaire Christian BARBE (Prés.FDC 81) Suppléant Joseph PRADET (FDC 65)

Comité de Bassin Adour Garonne

Jean-Bernard PORTET (Prés.FDC31)

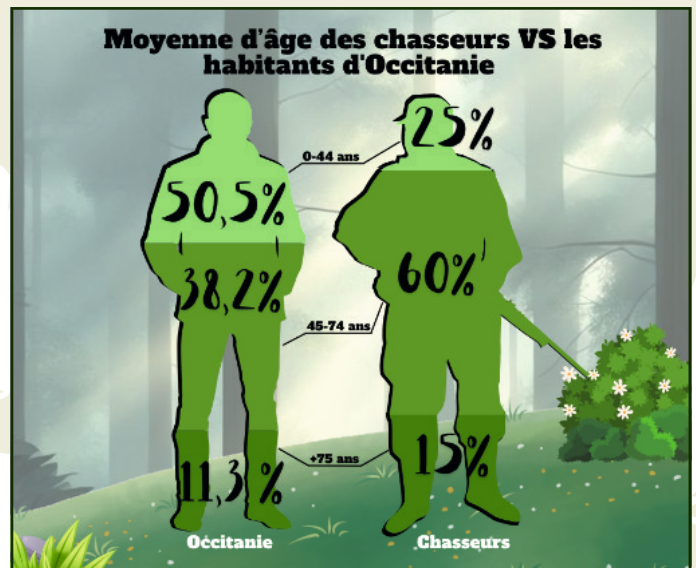
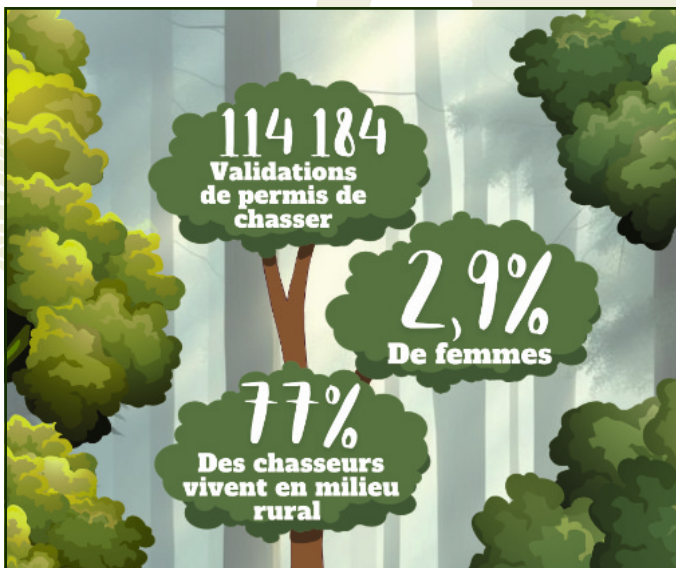
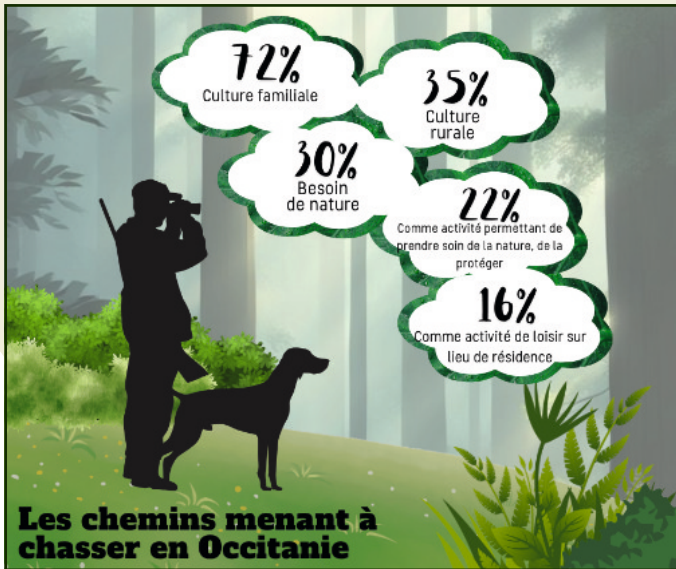
Comité de Massif Central

Christian BARBE (Pres.FDC.81)

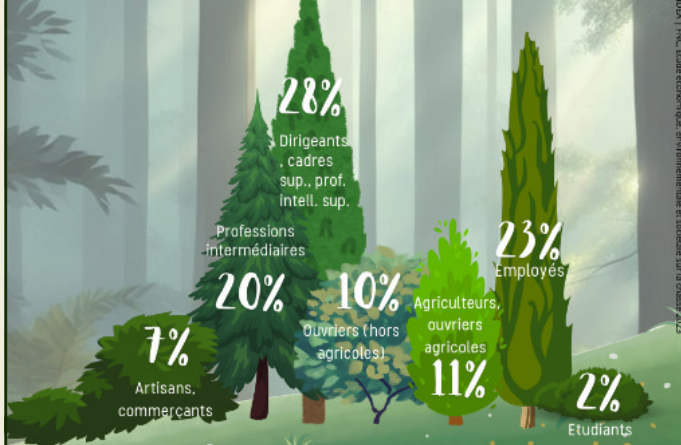


Portrait de la pratique et des chasseurs d'Occitanie

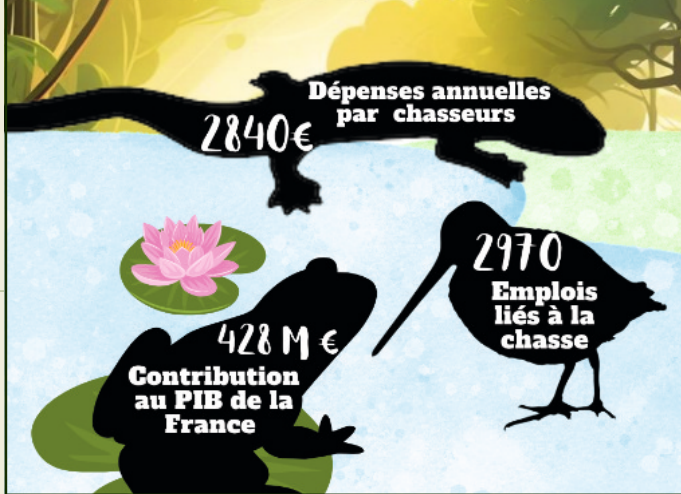
(Source : RANDEA | FNC, Etude économique, environnementale et sociétale sur la chasse 2023)



Catégories socio-professionnelles des chasseurs Occitans



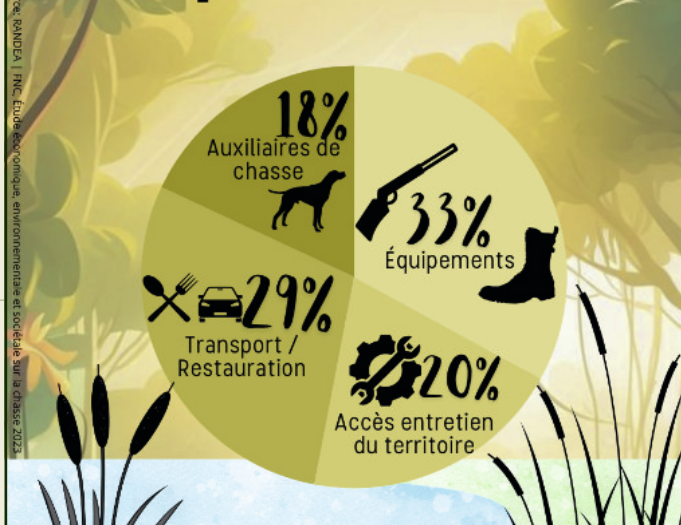
Economie de la chasse



Bénévolat annuel par chasseur



Dépenses des chasseurs



Pour + de 80% des chasseurs d'Occitanie il est très important, dans les 5 à 10 ans de ...



Organigramme des personnels

Direction Service administratif



Karine SAINT-HILAIRE
› Directrice



Anaïs CELY
› Secrétaire de direction et assistante administrative et financière de projets

Pôle ingénierie



Lucie GILLIOZ
› Cheffe de projets gestion conservatoire, expertise environnementale et chasse durable



Eva FAURE
› Docteur vétérinaire
› Sanitaire et venaison
› mise à disposition auprès de la FNC



Aude GÉRAUD
› Cheffe de projets agrosystèmes et habitats de faune sauvage

Service Géomatique



Anaïs SENTENAC
› Cheffe de projet Viafauna
› Service modélisation liée à expertise environnementale



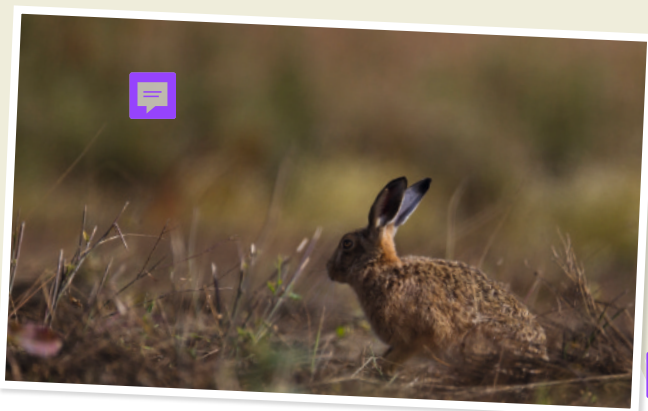
Sorenza NOVELA
› Chargé de mission projet Viafauna



Antoine BERCEAUX
› Responsable Pôle géomatique
› Base de données
› Supports numériques

● Site de MONTPELLIER

● Site de CARBONNE



Accueil d'étudiants



Stages

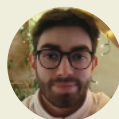


Sujet : Décliner territorialement l'outil Ecobordure : élaborer une première version de l'outil dans la zone biogéographique « Végétal local » Sud-Ouest.

Nina MORVANT

du 02/03/2026 au 31/08/2026

Université de Strasbourg - MASTER 2^{ème} année Sciences du vivant : Plantes, environnement et génie écologique.



Sujet : Améliorer l'information et la capacité d'action du réseau de techniciens/chargés de mission en charge de la gestion des sites protégés par les chasseurs sur les enjeux liés à la biodiversité et au climat pour une adaptation facilitée.

Thomas DUPONT

du 09/03/2026 au 28/08/2026

UNIVERSITE RENNES 2 - 2^{ème} année Master géographie, aménagement, environnement et développement : environnements, Territoires, Acteurs.

Intervention auprès des étudiants en Master Ecologie et Master Gestion de la Biodiversité des Universités de Montpellier et de Toulouse.

Le 13 janvier 2026, à la Maison de la Chasse et de la Pêche, nous avons eu le plaisir d'accueillir, comme chaque année, les étudiant-e-s du Master Écologie de l'Université de Montpellier dans le cadre de leur cursus "gestion et conservation des espèces exploitées", encadré par Charlotte FRANCESIAZ de la Direction de la recherche et de l'appui scientifique (DRAS) de l'OFB.

Cette matinée d'échanges a réuni Geoffrey QUIMBEL et Laurie LANDIER, respectivement directeur et chargée de mission environnement de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault ; Lucie GILLIOZ et Karine SAINT-HILAIRE de la FRC Occitanie et Alix HADDAD de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche pour présenter et échanger avec ces futurs professionnels de l'environnement sur les missions et actions des Fédérations de Chasse et de Pêche.

Le 26 février 2025, c'est à l'Université de Toulouse que nous sommes intervenus sur ce même sujet avec le Directeur de la Fédération des Chasseurs de l'Ariège, Xavier LEAL.

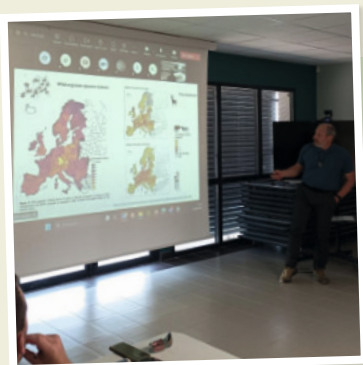


Les temps forts de l'année

28/05/2025

Assemblée Générale au centre de formation de l'Aveyron : La Gachoune.

Le Président et les membres du bureau ont présenté les activités de l'année, aux membres et à nos invités, les directeurs de la DRAAF, de la DROFB, de l'ONF Midi Méditerranée, le vice président de la SAFER et le président de UNICEM entreprises engagées, présents à cette occasion.



30/06/2025

L'atelier Cynobs à Badens, nouvelles expertises pour le suivi de la faune sauvage.

Cette session de juin 2025, a été animée par le professeur Ezio Ferroglio (Enetwild), sur l'usage des nouvelles technologies. La méthode présentée utilise un réseau systématique de pièges photographiques calibrés pour collecter des données de terrain précises et le modèle statistique « Random Encounter Model ».

9 et 10/07/2025

Rencontres Biodiversité et Territoires (RTB) de Bordeaux.

Retenus comme intervenants nous avons été accueillis sur le stand de nos collègues de la FRC Nouvelle Aquitaine pour présenter le projet Via Fauna au sein de l'atelier « Voirie, bâti, éclairage, espaces verts : faire évoluer ses pratiques ».



15 et 16/09/2025

~~**1^{er} comité de réflexion national sur un futur réseau d'espaces protégés gérés par les chasseurs.**~~



En tant que précurseurs avec le réseau EPOC, nous nous engageons avec conviction et enthousiasme dans ce projet porté par la FNC pour partager notre expérience.

13/10/2025

Un conseil d'administration exceptionnel à Durban Corbières.

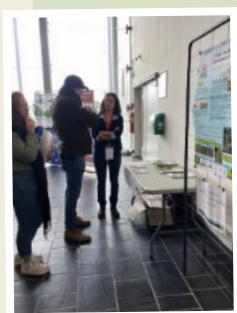


Août 2025 restera longtemps gravé dans les mémoires des habitants des Corbières. Le Président de la FRC a réuni un CA exceptionnel pour échanger avec Didier CODORNIU, Vice-Président de la Région, Sébastien PLA, Sénateur de l'Aude et Max ALLIES Conseiller Régional Délégué Chasse et Pêche et remettre notre contribution à la stratégie de résilience face au risque incendie en Occitanie

Novembre 2025

Travaux de restauration de mares en cours.

Dans tous les territoires de projet TVB, c'est la saison des chantiers conduits par les fédérations des chasseurs d'Occitanie pour restaurer ces micro zones humides si nécessaires, dans la continuité des journées techniques organisées le 9 et 10 octobre à Villefranche de Rouergue par la FRC.



27/01/2026

1^{er} séminaire "Systèmes agricoles et biodiversité : accompagner l'action en Occitanie" organisé par l'ARB et la DRAAF Occitanie.

Retenus comme intervenants nous avons présenté nos travaux sur "Etude des bordures extérieures de champs - Diagnostic et accompagnement". Cet événement accueilli à INP Agro Toulouse a réuni près de 150 participants : acteurs institutionnels, chercheurs, agriculteurs, gestionnaires d'espaces naturels... avec la participation de 4 FDC à nos côtés !

18/03/2026



Premier comité de pilotage du projet transfrontalier Espir, réuni au Commissariat de Massif Pyrénéen.

Nous étions aux côtés des fédérations des chasseurs de Haute Garonne, des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Orientales, avec les partenaires français et espagnols pour le lancement du projet "l'équilibre sylvo-cynégétique dans les Pyrénées.

27/03/2026

Conférence régionale de la souveraineté alimentaire au conseil régional d'Occitanie.



C'est un défi engagé par la Présidente de Région et le Préfet d'Occitanie, auquel les chasseurs doivent prendre part. Le Président de la FRC a porté notre contribution ~~et participé aux débats.~~

10/04/2026

Deuxième session de travail de CORAE



Il s'agit de la Consultation mixte Recherche, Agriculture, alimentation et Environnement pour l'Occitanie, un projet expérimental portée par l'INRAE et la Chambre Régionale d'Agriculture, auquel nous avons apporté notre contribution avec le Trésorier de la FRC.

14/04/2026

2^{ème} rencontre régionale entre le Réseau Haies et Fédérations des Chasseurs d'Occitanie



A Montpeyroux, forte mobilisation des opérateurs de terrain de ces 2 réseaux pour partager les outils et expériences en aménagements de territoires avec les projets Cart'Oc, EAUZHAIE, et TVB. En réponse aux enjeux de conservation des corridors écologiques petite et grande faune, de biodiversité et d'érosion des sols, il y a bien souvent des réponses communes.

Partenariats et conventions

Des conventions spécifiques nous offrent un cadre de relations privilégiées avec nos partenaires pour la conduite de projets

Convention cadre nationale relative à la mise en œuvre du soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité au profit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité (2021-2026) - Ecocontribution

Elle fixe le cadre opérationnel et les modalités pratiques de mise en œuvre du soutien financier de l'Office français de la biodiversité au profit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité. Ce dispositif financier d'appui aux projets, provient pour 1/3 du fond chasseur biodiversité géré par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et pour 2/3 de l'OFB.

Sur l'exercice 2023/2024, **160** sont **24** projets déposés et validés pour être engagés dans le cadre de l'écocontribution en région Occitanie.

Le service Ecocontribution de la FRC coordonne la gestion et répartition annuelle des enveloppes entre les projets régionaux et départementaux, ainsi que la gestion des flux financiers du dépôt de dossier à la demande de solde. Elle réalise également une pré-instruction de tous les dossiers avant transmission à la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et dépôt à l'OFB.

Le pôle ingénieur de la FRC reste force de proposition dans le développement et conduite de projets régionaux.



M. FREJFOND
DROFB Occitanie

Fédération Nationale
des Chasseurs



Convention pluriannuelle d'objectifs avec la Région Occitanie

Dans le cadre de cette convention, au travers des dispositifs financiers Biodiversité, Développement Economique Chasse et Pêche, Education à l'environnement, la Région Occitanie confirme les axes de son soutien aux projets régionaux et départementaux, que peuvent lui soumettre le réseau des fédérations.

Cette convention a été renouvelée sur la période 2022-2027.

Mme DELGA
Présidente de Région Occitanie



Convention cadre nationale Agrifaune

Les partenaires nationaux d'Agrifaune (APCA, FNSEA, FNC et OFB) ont réaffirmé leur attachement à ce projet initié en 2006 en convenant du renouvellement de la convention le 7 novembre 2024.

Le fonctionnement du programme Agrifaune a donc évolué début 2025 pour se recentrer sur les expérimentations proposées par les groupes techniques nationaux (GTNA) sur 6 principales thématiques : bords de champs, inter-culture, pastoralisme, viticulture, machinisme, arbre/haies.

La FRC Occitanie est engagée dans un projet régional en Occitanie, avec la Chambre Régionale d'Agriculture et la DROFB. Elle est également plus spécifiquement investie sur la thématique « Interculture » et « Viticulture ».



Convention de mise à disposition de locaux entre la Région Occitanie et l'Association Régionale de la Chasse et de la Pêche

Cette association regroupe la Association Régionale des Fédérations de Pêche et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie, à Montpellier.



Convention de partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre Occitanie

Signée en juillet 2024, cette convention cadre régionale pose des principes essentiels vis-à-vis des attentes de nos adhérents et de la société civile :

cohabiter sur les territoires d'Occitanie, pratiquer nos loisirs dans un environnement préservé, être respectueux des institutions et réglementations, accompagner nos adhérents dans une pratique inclusive avec les autres usagers.

Depuis elle se décline dans nombreux départements de la région, qui n'en étaient pas encore dotées.



Mme BERMEJO

Présidente Randonnée Pédestre Occitanie



Convention de partenariat avec UNICEM Entreprises Engagées

Signée en 2023 pour 3 ans, elle définit les modalités de collaboration entre le Comité UEE Occitanie et la FRC pour permettre la mise en œuvre au bénéfice des parties, d'actions communes sur les thématiques environnementales et intégration dans les territoires.

M. MAESTRI

Président UNICEM Entreprise Engagée



La convention de partenariat avec SNCF Réseau : Un partenariat durable entre SNCF Réseau et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

La convention de partenariat entre SNCF Réseau et la Fédération des chasseurs d'Occitanie a été signée le 29 mai 2024 à Montpellier pour 6 ans. L'objectif central : **partager les connaissances et mieux interagir pour une meilleure prise en compte des continuités écologiques de la faune sauvage** et ainsi limiter les collisions sur le réseau ferroviaire pour plus de sécurité et de régularité.



Contrat de partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Faisant suite au souhait exprimé lors de la rencontre technique entre les fédérations des chasseurs du bassin et l'Agence de l'Eau Adour Garonne en mai 2025, cette convention a été signée en décembre 2025 entre l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la FRC Nouvelle-Aquitaine et la FRC Occitanie.

Elle vise à mener, sur la période 2025-2030, des opérations ciblées répondant aux priorités combinées des trois établissements, à savoir :

1. Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de stratégies foncières en vue de la préservation des milieux humides
2. Développer des démarches territoriales de restauration de la trame bocagère, milieux humides et zones tampons en collaboration avec les structures GEMAPI
3. Contribuer à l'amélioration des connaissances sur les milieux humides / mares.

Elle prévoit un renforcement des missions d'animation et de coordination mises en œuvre par les FRC afin de démultiplier les projets locaux.



Valeurs et savoir-faire de tout un réseau



Agir sur les territoires

Dans le cadre de leur mission de gestion de la faune sauvage et de ses habitats, les fédérations des chasseurs diagnostiquent, conseillent et accompagnent les gestionnaires locaux pour favoriser le maintien de la biodiversité sur leur territoire.

Que vous soyez exploitant agricole, élu local, gestionnaires d'infrastructures de transport, aménageurs ou simple citoyen, les Fédérations des Chasseurs peuvent vous faire bénéficier de leurs connaissances et de leur expertise en matière de préservation des continuités écologiques, de l'aménagement du territoire.

Nos projets

Trame Verte et Bleue	15 - 17
Agrifaune	18 - 19
Biodivin	20 - 21
EPOC	22 - 23



Sensibiliser à la nature

Comprendre, apprendre, transmettre des valeurs liées à nature qui nous entoure à préserver pour demain

Nos projets

Santé animale	33
J'aime La Nature Propre	34
Ecole Buissonnière	35



Partager les connaissances

Partager les connaissances pour une meilleure gestion des espèces et des milieux

Les Fédérations des Chasseurs, pour mener à bien leurs missions de service public, recueillent et analysent annuellement de grandes quantités de données sur la faune et ses habitats mais aussi sur les pratiques de chasse, ainsi que sur la qualité des territoires de chasse et leur superficie.

Nos projets

CYNOBS	24 - 25
VIAFAUNA	26 - 27
ICE	28 - 29
Expertise environnementale	30 - 32



Fédérer le Réseau chasse

Soutenir une chasse durable, pour le développement d'un loisir en accord avec l'évolution de notre société, par une implication forte des pratiquants.

Nos projets

Venais Occ	36 - 37
Sécurité à la Chasse	38
Trophées Chasse Durable	39



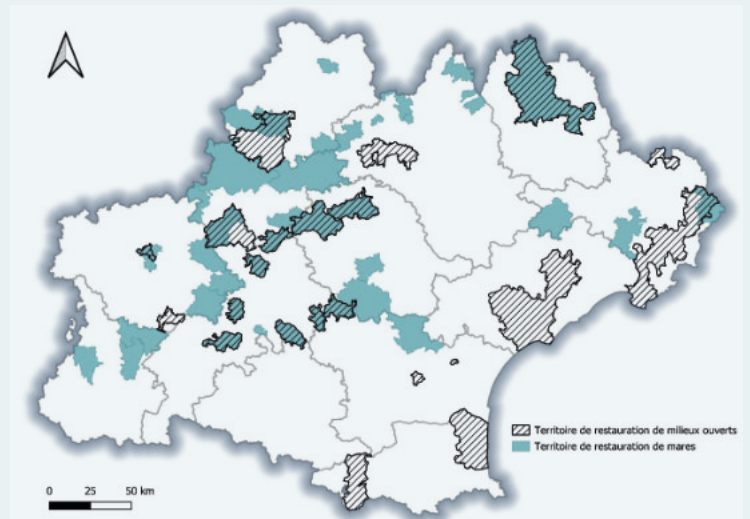
Programme régional pour la préservation et la restauration des mares et des milieux ouverts (TVB 2022-2025)



OBJECTIFS

- ▶ Mettre en œuvre une **animation** ciblée à l'échelle de territoires en s'appuyant sur des outils cartographiques dédiés.
- ▶ **Accompagner les gestionnaires** (collectivités, agriculteurs, particuliers, sociétés de chasse) dans la restauration de milieux et l'amélioration de leurs pratiques.

Cette animation et l'accompagnement dédiés doivent permettre de **restaurer les continuités écologiques** de deux sous-trames : les milieux humides et plus particulièrement des mares et les milieux ouverts et cultivés, et ainsi améliorer la capacité d'accueil des territoires pour la biodiversité.



Carte des territoires de projet pour la période 2022-2025.

Mise à disposition d'outils méthodologiques :

Modélisation des habitats de milieux ouverts, grain bocager, base de données.

Coordination d'études complémentaires :

diagnostic des bords de champs sur les exploitations agricoles, inventaire de la flore messicoles dans les cultures faunistiques (cf. encart dédié),

Communication auprès des gestionnaires : lettres d'information, actualités, plaquettes, vidéos.

Appui à l'organisation d'évènements locaux :

rencontres bout de champ, chantiers participatifs, animations scolaires, sorties autour des mares.

La FRC facilite également le partage d'expériences à l'échelle régionale à travers l'organisation de rencontres inter-fédérations.

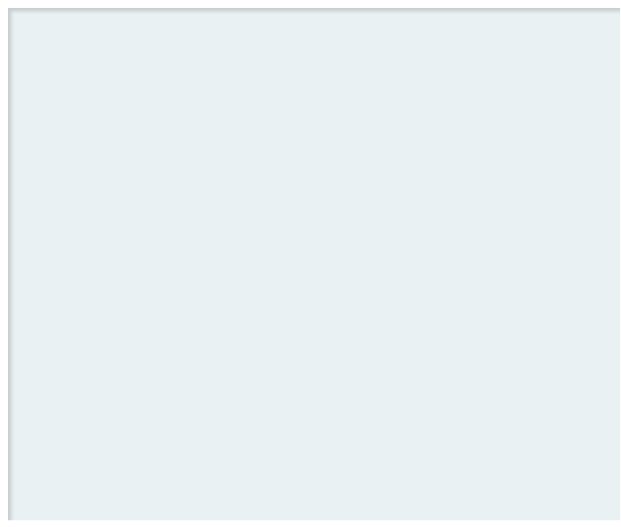


Légende



VOLET 1 – Restauration des mares et milieux humides

La première phase du projet a permis de **déployer la démarche régionale MILEOC sur 11 nouveaux territoires**. Développée par les fédérations des chasseurs d'Occitanie, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne et des acteurs locaux, cette méthodologie territoriale éprouvée repose sur une démarche complète allant du recensement participatif des mares par les chasseurs à la restauration des mares à enjeu sur chaque territoire.



Atelier technique régional organisé en octobre 2025 en collaboration avec les FDC de l'Aveyron et du Lot, le PNR des Grands Causses et l'Adasea.d'Oc.



Schéma des 5 étapes-clés de la démarche de restauration de mares.

Restauration des mares et milieux humides – résultats période 2022-2025 :

200 communes supplémentaires 
ayant bénéficié du recensement des mares par les chasseurs

 **940 mares identifiées** lors de ces recensements

182 mares restaurées sur 17 territoires de projet 

15 réunions locales organisées avec les partenaires (CATZH, CPIE, PNR, ...)



La FRC accompagne les fédérations dans la mise en œuvre de la démarche (outils de collecte et saisie, gestion de la base de données, ...) et la valorisation des données, et œuvre pour l'amélioration de la démarche. En 2025, les données de diagnostic écologique ont ainsi pu être intégrées dans la base de données nationale Isigéo, et les premiers traitements ont pu être valorisés lors d'une réunion bilan organisée en mars 2026. La méthode de priorisation des mares à restaurer a également été actualisée, en collaboration avec le CEN Occitanie. Ce travail partenarial permettra de proposer cette priorisation à d'autres

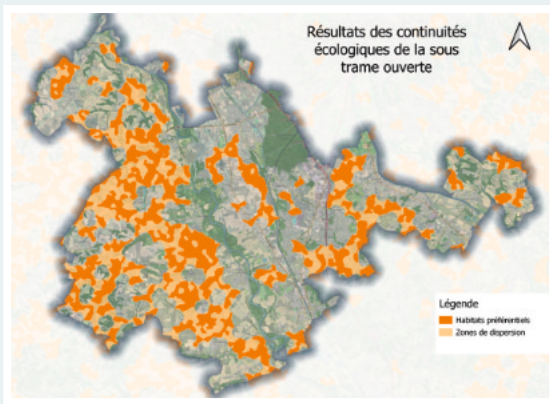
acteurs souhaitant restaurer des mares dès 2026, dans le cadre du PRAM Occitanie, auquel la FRC contribue en tant que membre co-fondateur.

Afin de favoriser la montée en compétences des personnels, des journées techniques ont été organisées les 9 et 10 octobre 2025 à Villefranche de Rouergue. Au travers de présentations, d'ateliers et de visites terrain, ces journées ont permis d'échanger et partager des retours d'expériences sur la biodiversité et l'hydrologie des mares, afin de mieux définir les travaux de restauration.

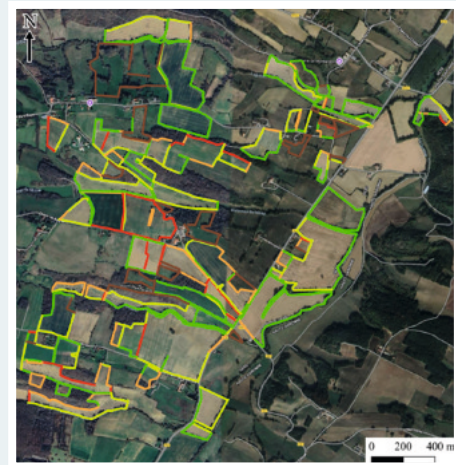
VOLET 2 – Restauration des milieux ouverts et cultivés

Ce volet du projet repose sur le choix de territoires dynamiques, bénéficiant d'un bon relai des sociétés de chasse et adhérents locaux auprès des collectivités et des agriculteurs, et investis en faveur de la préservation des habitats de la faune sauvage.

Afin de favoriser la mobilisation locale et cibler les secteurs d'action prioritaires, un outil de diagnostic de la qualité des habitats de milieux ouverts et cultivés a été mis en œuvre lors de la première phase du projet. Il permet d'identifier les réservoirs (habitats favorables) et les continuités écologiques à restaurer pour les espèces inféodées aux milieux ouverts et cultivés.



Exemple de modélisation de la sous-trame ouverte et cultivée sur le territoire « Plaines et terrasses du Tarn et de la Garonne » (82).



Diagnostic des bordures de champs sur une exploitation agricole gersoise.



Chantier participatif de plantation de haies organisé dans l'Hérault.

Restauration des milieux ouverts et cultivés – résultats période 2022-2025 :

<p>21 diagnostics des bordures de champ</p>	<p>23 km de haies créées grâce à l'animation locale (plantation et régénération)</p>
<p>48 animations locales en faveur des milieux ouverts (rencontre bout de champ, chantier participatif, réunion d'information, ...)</p>	<p>2000 ha Aménagées pour restaurer la sous trame milieux ouverts (couverts faunistiques, couverts d'interculture, ...)</p>
<p>Plus de 600 gestionnaires engagés : agriculteurs, sociétés de chasse, collectivités, particuliers</p>	<p>11 km de linéaires enherbés pérennes restaurés par semis</p>
<p>2 journées thématiques régionales organisées avec nos partenaires : formation messicoles avec le CBNPMP et rencontre inter-réseau avec Réseau Haies Occitanie</p>	<p>1 outil terrain développé pour le diagnostic des bordures de champs</p>

Sensibilis'Haie : des chantiers participatifs pour promouvoir les haies



L'animation mise en place par les fédérations dans le cadre de ce projet permet d'organiser des chantiers participatifs de plantation de haies en collaboration avec les collectivités locales. Le programme Sensibilis'Haie, porté par la FNC et financé par l'OFB dans le cadre de l'écocontribution, permet de bénéficier des outils de sensibilisation et des plants pour l'organisation de ces chantiers.

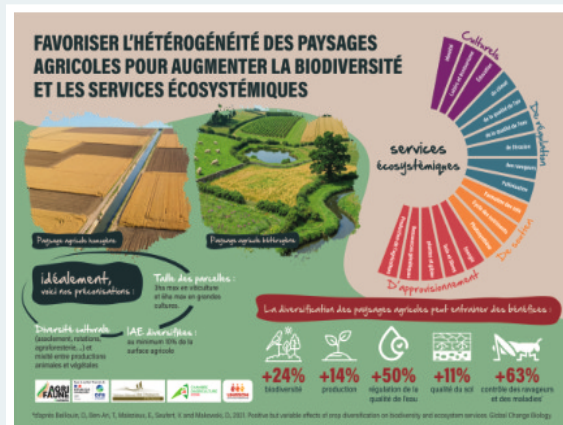
Au cours de l'hiver 2025-2026, la complémentarité de ces deux projets a permis l'organisation de **33 chantiers** sur 9 territoires de projet TVB. Les élèves de 16 écoles ont été associés à ces actions, pour un total de 3,8 km de haies plantées.

Agrifaune Occitanie : un partenariat entre agriculteurs et chasseurs en faveur de la biodiversité sur les espaces agricoles



OBJECTIFS

- ▶ Animer le réseau Agrifaune en Occitanie, favoriser le partage d'expériences et assurer le suivi des actions expérimentales pilotées par les GTNA, mises en œuvre dans la région
- ▶ Faciliter la capitalisation, la mise en commun et la valorisation des résultats
- ▶ Sensibiliser les futurs agriculteurs en développant des partenariats avec les lycées agricoles
- ▶ Assurer le pilotage partenarial du programme (FRCO/CRAO/DROFB) et favoriser les synergies entre les partenaires pour le déploiement d'actions en faveur de la biodiversité.



Résultats année 2025



Salon agricole « Méca-Culturales » - septembre 2025.



La FRC Occitanie, en tant que chef de file de ce programme assure sa coordination, en collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et la DR OFB.

Les actions conduites par la FRC ont notamment permis de valoriser les travaux conduits lors du au sein du pôle « biodiversité », ainsi qu'au séminaire Agriculture et Biodiversité organisé par l'ARB et la DRAAF le 27 janvier 2026, qui a réuni plus de 100 représentants de structures agricoles et naturalistes de la région.

Un groupe d'étudiants en master écologie à Montpellier a été encadré pour réaliser une enquête auprès des établissements de formation agricole afin d'identifier les besoins en intervention sur

la biodiversité et l'agriculture. Cette action est préliminaire à la création de ressources pédagogiques et/ou d'interventions sur l'agriculture et la biodiversité auprès des futurs agriculteurs. Un premier outil a été réfléchi dans ce cadre, il s'agit d'un panneau sur l'hétérogénéité du paysage en contexte agricole. Il a pu être infographié et imprimé grâce à une aide dans le cadre du programme UNISSON.

Une rencontre régionale aura lieu en juin 2026 à Montaignu-de-Quercy (82) et une action originale sera testée en partenariat avec l'ARB : en parallèle des restitutions en salle, un bioblitz sera réalisé : il s'agit de réaliser des inventaires sur des taxons particuliers et d'en faire état, en lien avec l'agriculture en fin de journée.



La FRC impliquée dans les GTNA Interculture et Viticulture

En tant que co-animatrice d'un groupe technique national (Interculture) ou membre du comité de pilotage (Viticulture et Bords de champs), la FRC s'est impliquée dans la mise en place et le suivi des actions d'expérimentation proposées aux partenaires locaux en 2025 sous forme d'appel à candidature.

Les thématiques d'expérimentation sont :

- ▶ intérêt des semis de couvert d'interculture précoces associés aux chaumes pour la faune sauvage
- ▶ recherche de leviers agronomiques pour assurer la réussite des couverts d'interculture précoces (enrobage de semences, semis au drone, ...)
- ▶ impact des haies et bandes enherbées sur la biodiversité en milieu viticole
- ▶ définition d'un mélange adapté à la restauration de bordures de champs pérenne en zone sud-ouest.



Séminaire Agriculture et Biodiversité - ARB et DRAAF Occitanie - 27/01/2026.



Projet DEBORA : adaptation de l'outil de diagnostic des bordures de champs ECOBORDURE®

La FRC est partenaire du programme DEBORA « Développer des démarches de transition à partir d'un diagnostic agroécologique des BORDures de champs et la mise en Réseau d'Acteurs », porté par la CRA Nouvelle-Aquitaine et l'INRAE de Rennes, qui vise notamment à adapter l'outil Ecobordure® à la zone biogéographique « sud-ouest ».

Après une phase de formation à l'outil Ecobordure®, la FRC encadre depuis mars 2026 une mission de stage 6 mois en collaboration avec le Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées afin de réaliser des relevés exhaustifs de flore sur les bordures de champs d'une quinzaine d'exploitation agricoles sur les plaines du Midi-Pyrénéen. Ces relevés permettront de définir les 30 espèces indicatrices retenues pour la version sud-ouest de ce diagnostic, au vu de leur capacité à caractériser un état et des pratiques agricoles.



Diagnostic et promotion d'Infrastructures AgroÉcologiques en milieu viticole en faveur de la biodiversité et d'une espèce emblématique de l'espace biogéographique méditerranéen : la perdrix rouge.



OBJECTIFS

- conforter des outils et méthodes pour des projets de renforcement des continuités écologiques en milieu viticole, avec un focus sur les variables habitats favorables à la Perdrix rouge.



Le projet est mené en binôme interdépendants entre la Fédération des chasseurs du Gard et la FRC Occitanie. Les résultats ci-après ne concerne que l'action conduite par la FRC.

Le projet vise 2 cibles complémentaires :

- les fédérations des chasseurs pour faciliter le travail au niveau technique, tout en assurant une homogénéité et une qualité dans l'expertise, en préalable à la mobilisation de la fiche nationale IAE pérennes, pour des réalisations concrètes d'aménagements en milieu viticole,
- les viticulteurs pour les sensibiliser sur les pratiques et aménagements favorables à la biodiversité et insuffler l'envie d'agir sur leurs exploitations.

Des outils techniques ont été développés par la FRC pour les fédérations départementales :

- des cartes départementales de priorisation des territoires viticoles à besoin de renforcement en IAE grâce à l'adaptation de la modélisation cartographique,
- une uniformisation de la quantification et qualification des IAE au niveau local (territoire ou exploitation),
- des modèles de "contrats" pour attester la pérennité des aménagements financés (ORE, convention,...).

Des outils de communication/sensibilisation sont venus renforcer notre boîte à outil composée, d'un film, d'une exposition photos, et d'affiches pédagogiques.

Une intervention auprès d'un lycée agricole dans le Gard a été réalisé. Ce projet se termine en juin 2026.

Résultats année 2025

- 1 Boîte à outils de communication** : sensibilisation sur les IAE sur les territoires viticoles
- 1 Outil de saisie des IAE sur Isigéo**

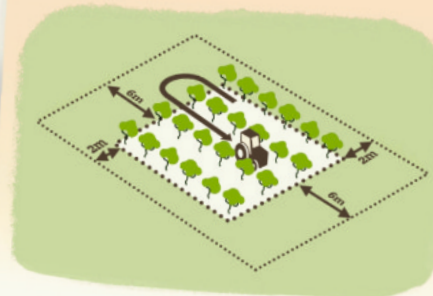
- 1 Contrat d'Obligation Réelle Environnementale** avec un vigneron héraultais pour préserver des IAE.
- 1 Modèle de fiche projet en zone viticole** dans le cadre de l'opération collective écocontribution "Renforcement des IAE Pérennes".



En faveur de la nature je boucle ma ceinture verte !



J'évite de faucher/broyer mes bords de vigne entre la mi-mars et la mi-juillet.



A l'amarre, je lève ma charrue !



En complément du bord de vigne enherbé, je mets en place d'autres aménagements



Le plus simple est de laisser régénérer naturellement, mais si besoin de semer ou planter, je privilégie la marque "Végétal Local" !



Expertise juridique pour la reconnaissance de sites protégés par les chasseurs en « aires protégées » ou « aires sous protection forte » pour contribuer à la Stratégie Nationale pour les aires protégées.

Dans le cadre d'une subvention obtenue auprès du Fonds Vert, un cabinet juridique a été missionné pour accompagner la réflexion autour de la reconnaissance d'espaces acquis par les chasseurs d'Occitanie en « aires protégées » ou « aires sous protection forte » pour contribuer à la Stratégie Nationale pour les aires protégées, en collaboration avec la DREAL, le Conseil régional et l'ARB.

Actuellement 16 sites protégés par les chasseurs sont déjà reconnus en aires protégées via un statut listé dans l'annexe 1 de la Stratégie Aires Protégées. Une demande a été transmise au Ministère de l'écologie pour que les sites acquis par la Fondation pour la préservation de la nature soient listés dans l'annexe 1 et ainsi reconnus en aire protégée. Si la demande aboutie, 29 sites du réseau d'espaces protégés par les chasseurs seront alors reconnus en aires protégées.

En ce qui concerne les Zones de Protection Forte (ZPF), 3 sites protégés par les chasseurs ont été automatiquement classés en ZPF car ils sont inclus dans des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope. 3 sites supplémentaires ont demandé volontairement une reconnaissance en ZPF et 2 autres réfléchissent à se positionner.

Les acteurs cynégétiques souhaitent offrir un potentiel d'intégration d'espaces à forte valeur écologique, **contribuer** ainsi au réseau régional d'aires protégées et à la mise en œuvre des actions du plan territorial de la Stratégie Aires Protégées.

L'expertise juridique nous alerte toutefois, sur le maintien de la chasse sur les ZPF, qui n'est admis que s'il apporte « une plus-value réelle, évidente et explicable en matière de protection de la biodiversité » selon l'instruction ministérielle. Dorénavant, il faudra faire la preuve par un argumentaire étayé de la compatibilité des activités et aménagements et des pressions créées avec le bon état de conservation des enjeux écologiques d'importance présents.

Vers un réseau national de sites acquis et/ou gérés par des acteurs cynégétiques.

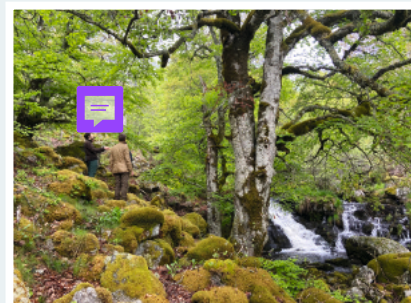
Inspirée par le réseau d'espaces protégés par les chasseurs en Occitanie, la FNC porte le projet SINAC qui vise la mise en place d'un réseau national de sites acquis et/ou gérés par des acteurs cynégétiques.

Une base de données nationale a été développée sur Isigéo et permet d'avoir toutes les informations des sites centralisées et valorisables.

La FRCO apporte un appui à la FNC pour le développement de ce réseau national d'espaces protégés par les chasseurs et la reconnaissance de leur contribution aux politiques nature, en étant référent sur le réseau d'espaces acquis. Plusieurs déplacements dans les régions Rhône Alpes Auvergne, Bourgogne- Franche Comté et Nouvelle Aquitaine ont été organisés pour témoigner du réseau d'espaces protégés occitan et les inciter à rejoindre un réseau national. Deux commissions de travail ont permis de définir les objectifs, valeurs et la structuration de ce réseau national.



Révision du plan de gestion du marais de Rolle (Ariège).



Visite du CNPF sur le site de la forêt de l'Echelle pour valider son intégration dans le réseau de forêt en évolution naturelle.

CynObs : Programme régional de suivi, de connaissance et de valorisation de données sur la faune sauvage en Occitanie



OBJECTIFS

- ▶ Conduire un programme coordonné de suivi de populations en lien avec les attentes régionales et nationales des acteurs de la biodiversité, en matière de connaissances sur les espèces chassables à enjeux de conservation forts.
- ▶ Développer des actions de science participative à destination des adhérents des Fédérations, et des autres usagers de la nature, pour compléter les connaissances sur la répartition des espèces et sensibiliser les contributeurs aux enjeux des suivis de population.
- ▶ Contribuer et prendre part au développement du SINP en Occitanie et à l'Observatoire Régional de la Biodiversité.
- ▶ Appuyer l'animation du programme de suivi de baguage Caille des blés (programme personnel B.CALMON n° 852 CRBPO).



Résultats année 2025



1880
observateurs
bénévoles
actifs

30 protocoles
de suivi



212500 données
observations



635 espèces
observées



Le projet CynObs a débuté en 2020. L'objectif poursuivi depuis le départ est de constituer une base de données régionale de suivi et d'observations de faune et de partager ces données au travers du SINP notamment. L'ensemble des Fédérations des chasseurs d'Occitanie participent à ce projet depuis ses débuts.

Vers une modélisation scientifique de la répartition de la Perdrix rouge

Après deux saisons de collecte à grande échelle, le programme CynObs a réussi le pari de mobiliser un réseau régional inédit. Fort de plus de 2 400 observations de couples de Perdrix rouge recensées via Vigifaune, nous disposons aujourd'hui d'une base solide de données opportunistes couvrant l'ensemble de l'Occitanie.

L'enjeu pour 2026 est de passer d'un simple inventaire de présence à une modélisation robuste de la répartition spatiale de l'espèce. Pour ce faire, nous engageons une évolution exploratoire du protocole : la méthode des « listes complètes ». En invitant les bénévoles à noter l'ensemble des espèces rencontrées lors d'une sortie, nous pourrions appliquer la *List Length Analysis* (LLA). Cet outil statistique utilise la diversité observée comme indicateur de l'effort de prospection, permettant de transformer chaque signalement en un indice de probabilité d'occupation corrigé de la détectabilité.

Cette étape décisive vise à fiabiliser les tendances de distribution régionale, consolidant ainsi la contribution du réseau fédéral à la connaissance scientifique de la biodiversité.



Suivi de l'abondance de la Caille des blés : une avancée significative dans la connaissance de la détectabilité.

Créé en 2016 par l'OFB, le programme personnel de baguage de la Caille des blés, enregistré sous le numéro 852 auprès du CRB-PO (MNHN), vise à acquérir des connaissances sur la biologie de la Caille des blés (voies migratoires, phénologie, dispersion, taux de survie...) grâce à la collecte de données sur le long terme. En 2023, ce programme est repris par les Fédérations des chasseurs dans le cadre d'une convention qui regroupe l'OFB, la Fédération nationale des chasseurs (FNC), la Fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales (FDC 66) et la Fédération des chasseurs d'Occitanie (FRCO).

Sous la responsabilité de Benjamin CALMON, technicien à la FDC 66 et bagueur généraliste, qualification qui lui permet de porter un programme personnel de baguage, la gestion des données est assurée par la FRCO dans le cadre de la base de données scientifique portée par la FNC.



Ce protocole repose sur une séquence temporelle structurée en trois phases distinctes sur chaque point d'échantillonnage :

- ▶ Écoute spontanée : une période initiale de 5 minutes destinée à recenser les mâles chantant naturellement.
- ▶ Stimulation : la diffusion d'un chant standardisé de femelle pendant 1 minute.
- ▶ Écoute post-stimulation : une seconde période de 5 minutes pour comptabiliser les individus réagissant à l'appel.

L'analyse des données collectées sur un volume conséquent de 3 500 points d'écoute par an permet aujourd'hui de quantifier précisément le biais de détectabilité lié aux recensements passifs de type STOC-EPS. Les résultats démontrent que seuls 25 % des mâles présents chantent de manière spontanée durant la

première phase du protocole. Ces analyses, réalisées par le consortium scientifique de la « Task Force on the Recovery of Bird » ont été présentées en octobre 2025.

Cette observation met en évidence une sous-estimation significative des effectifs lors de suivis basés uniquement sur l'écoute passive. Le recours à la repasse (diffusion sonore) s'avère donc indispensable pour corriger les indices d'abondance et refléter la réalité biologique des populations sur le terrain.

Ces données, intégrées à la base de données scientifique nationale, constituent une avancée essentielle pour affiner les modèles de dynamique de population. La compréhension de ce taux de réponse permet d'ajuster les coefficients de présence et garantit une évaluation plus robuste de l'état de conservation de la Caille des blés à l'échelle française. Ces travaux confirment l'importance de coupler les protocoles de capture avec des méthodes de dénombrement acoustique actif pour fiabiliser le suivi à long terme de l'espèce.

Vigifaune une application pour tous !



Le programme CynObs, à travers son outil Vigifaune, transforme les observations de faune en données utiles pour la connaissance et la conservation des espèces. En s'appuyant sur une application mobile et web gratuite, cette initiative de science participative mobilise les acteurs de terrain pour collecter des données naturalistes indispensables à la connaissance du territoire.

Notre objectif à long terme est d'atteindre un observateur par commune pour couvrir l'intégralité des 4 488 communes de l'Occitanie. Pour se faire, des actions de mobilisation citoyenne sont conduites pour impliquer une large communauté de « sentinelles » (chasseurs, agriculteurs, randonneurs...) pour renforcer la conscience environnementale.

On y pense peu, mais le recensement des collisions routières avec la faune, réalisé avec Vigifaune permet d'identifier des corridors de déplacement de la faune qui peuvent être, dans certains cas des zones accidentogènes du point de vue de la sécurité routière.

Continuités écologiques, infrastructures de transports, projets d'aménagements, urbanisme et planification



OBJECTIFS

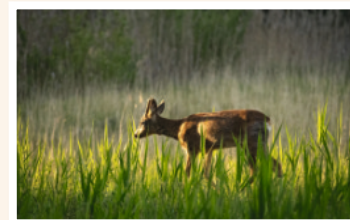
Les procédés développés, les données produites, l'expérience accumulée par le réseau et les partenariats engagés dans le cadre des volets précédents permettent aujourd'hui de disposer de méthodes, d'outils et d'une procédure d'analyse des continuités écologiques sur les territoires.

Ce nouveau volet VIA FAUNA EVOLUTION a permis en avril 2025 d'organiser un séminaire technique national, à Montpellier pour restituer et partager ces acquis et poursuivre sur les objectifs suivants :

- ▶ Engager une réflexion sur les pistes d'évolution de la modélisation Viafauna pour adapter les outils et méthodes aux problématiques et au contexte réglementaire de demain.
- ▶ Continuer les études de Recherche et Développement conduites pour la prise en compte d'autre espèce et sous-trame (en lien notamment avec le projet Trame Verte et Bleue) pour la modélisation Via Fauna.
- ▶ Améliorer les outils de suivis, et plus spécifiquement le processus d'évaluation et d'amélioration d'ouvrages existants en faveur de la transparence écologique des ouvrages routiers, ferroviaires et hydrauliques et le porter à connaissances aux gestionnaires et aménageurs concernés.
- ▶ Poursuivre les partenariats et accompagner de nouveaux projets sur le territoire régional et national en faveur de la prise en compte des corridors écologiques dans les plans et projets d'aménagement et de la remise en transparence d'infrastructures.
- ▶ Communiquer sur la démarche et ses résultats auprès des administrations, des acteurs concernés et du réseau professionnel.



De 2017 à 2021 des outils et des méthodologies ont été développés, testés, et automatisés afin d'identifier des corridors utilisés par la faune sauvage, des effets fragmentant des ILT et des ouvrages permettant leur franchissement. En parallèle la FRCO a animé la démarche auprès des collectivités et gestionnaires d'ILT pour une intégration de ces données dans les documents de planification (SCOT, PLUI, PLU) et une utilisation d'outils d'évaluation des problématiques de collisions. De 2022 à 2024, le projet se déploie en Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de Loire et Bourgogne-Franche-Comté et auprès de partenaires. Toutes ces expériences ont permis de confronter les outils à différentes problématiques en lien avec la prise en compte des continuités écologiques, dont 3 nouvelles modélisations d'espèces, l'Écureuil Roux, le Hérisson d'Europe et le Cerf Elaphe.



En 2025, cette dynamique s'est poursuivie avec un appui à deux fédérations départementales hors Occitanie, à savoir du Vaucluse et de Côte-d'Or, ainsi que la Communauté de Communes du Carmausin via la réalisation par la FDC du Tarn de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale. En parallèle, l'analyse statistique des ouvrages d'art non-dédiés s'est poursuivie et devrait être achevée courant 2026.

Deux nouvelles modélisations sont en cours de développement, celle sur l'espèce Chevreuil en lien avec l'INRAe et la sous trame noire. Une réflexion sur une modélisation des Espèces Exotiques Envahissantes a également été réalisée en lien avec le projet SAGE3 de le FDC31. Concernant les bases de données, celle de la mortalité routière de faune a été actualisée avec une mise à jour de données auprès des partenaires et l'outil de terrain des ouvrages a été transféré sur Isigéo. Sur cette année, la base de données ORFeH a été sollicitée de nombreuses reprises par différentes structures pour être intégrée à leurs analyses (Terroiko, Biotope, KORA, CEREMA...). Elle va par ailleurs être intégrée à une publication scientifique réalisée par le Laboratoire Image Ville et Environnement (UMR 7362 du CNRS) sur la création d'un plugin QGIS 'FricMAPS'.



Résultats année 2025

1 nouvelle modélisation
Des corridors écologiques
du Chevreuil

2 nouveaux
traitements
La trame noire pour la
Barbastelle d'Europe et
la dispersion d'espèces
exotiques envahissantes.

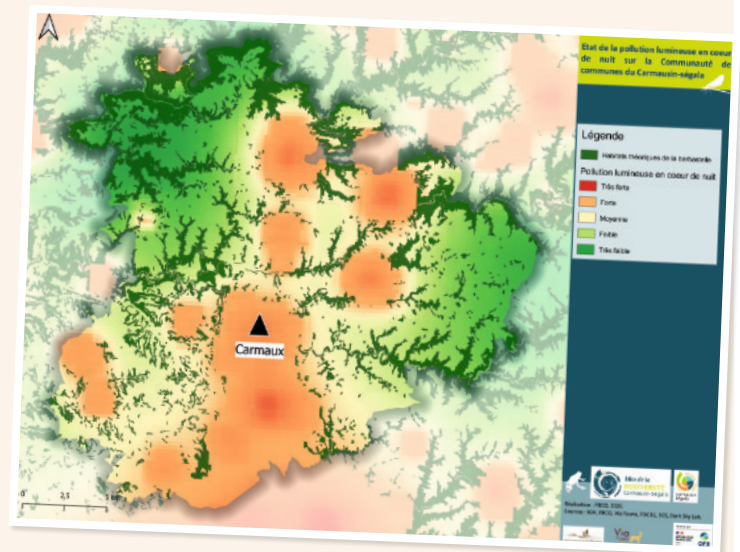
Nouveaux partenaires bénéficiant d'un accompagnement Via Fauna en 2025

Accompagnement dans la prise en compte des continuités écologiques

- ▶ Fédération Départementale du Vaucluse.
- ▶ Fédération Départementale de Côte-d'Or.
- ▶ Communauté de Communes du Carmausain.

Convention de mise à disposition de données Via Fauna

- ▶ Les Parcs Naturels Régionaux des Corbières -Fenouillèdes et des Causses-du-Quercy.
- ▶ Les bureaux d'étude Terroïko et Biotop.
- ▶ L'établissement scolaire MFR Valrance.
- ▶ La Fondation KORA.
- ▶ Un établissement de recherche CEREMA.



Légende



Signature de convention avec le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

En présence du président du PNR M. Hervé BARO, également vice-président du Département de l'Aude ; de Jean-Pierre SANSON Président de la Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie et de la Maison de la chasse et de la nature en pays catalan-FDC66 , de Jacky GALY 1er Vice-Président de la Fédération des Chasseurs et de la Nature de l'Aude représentant Yves BASTIE, lancement du déploiement de l'outil Vigifaune sur le territoire du parc, qui compte 99 communes à cheval sur les deux départements (juin 2025).





Indices de Changements Ecologiques Occitanie – ICE

Les indicateurs de changement écologique (ICE), validés scientifiquement, renseignent sur les interactions entre les animaux et la flore. Ce sont des indicateurs clés de suivi des populations d'ongulés : cerf élaphe, chevreuil, chamois/isard, mouflon, bouquetin. Ainsi, la collecte de ces données, selon des protocoles rigoureux, permet d'évaluer le niveau d'équilibre biologique entre les ongulés et la forêt.



Ces indicateurs se déclinent en trois catégories :

- ▶ **ICE Abondance** : Désigne un indicateur d'abondance des populations d'ongulés sauvages, par exemple indice nocturne ou indice d'abondance pédestre.
- ▶ **ICE Performance** : Désigne un indicateur de performance physique des individus d'une population d'ongulés sauvages, par exemple masse corporelle des jeunes ou longueur du maxillaire inférieur.
- ▶ **ICE Pression sur la flore** : Désigne un indicateur de pression des ongulés sauvages sur la flore forestière, par exemple : indice de consommation ou indice d'abrutissement.



Vidéo explicative sur les ICE



OBJECTIFS

- ▶ Soutenir les fédérations des chasseurs pour renforcer et pérenniser l'usage des ICE pour les suivis des populations de Cerf et de Chevreuil en Occitanie.
- ▶ Appuyer la production des analyses pour favoriser le partage des résultats avec les représentants départementaux de la forêt et l'administration.



La FRC assure la coordination de ce projet et apporte son soutien aux services techniques des FDC pour l'analyse et la valorisation des données récoltées sur le terrain.



Légende



Enjeu équilibre ongulés et grand prédateur en Occitanie

Mobilisation de l'expertise pole géomatique dans le projet national CynéLoup



Cette nouvelle espèce qui s'installe dans notre région, est au sommet de la chaîne alimentaire et son impact sur les populations d'ongulés sauvage est encore mal mesuré. C'est pour répondre scientifiquement à cette question que la Fédération Nationale des Chasseurs a initié le projet CynéLoup, une étude d'ampleur nationale inégalée à ce jour.

L'ingénierie géomatique de la FRC a été mobilisée pour la constitution du jeu de données sur les prélèvements

Le Loup gris (*Canis lupus*) est en phase de colonisation de notre région. Des individus disperseurs sont régulièrement et anciennement observés dans le Massif Central et ses contreforts méridionaux, ainsi que dans les Pyrénées. La population lupine est longtemps restée cantonnée dans l'arc alpin, mais ces dernières années elle a franchi la barrière géographique du couloir Rhodanien et des meutes se constituent en Occitanie, principalement en Lozère.

d'ongulés sauvage à l'échelle nationale. Ainsi, les bases de données de plus de la moitié des départements de l'hexagone ont été moissonnées et leurs données de prélèvement de l'ensemble des ongulés (Cerf, Chevreuil, Sanglier, Chamois, Isard et Mouflon) ont été agrégées à l'échelle la plus fine disponible et sur la période la plus longue disponible. Le nettoyage, correction et mise en forme de l'ensemble des fichiers avant adressage au laboratoire Faune Innov pour traitement, a concerné plus de 90% de la base de données.

Au final, le jeu de données est constitué de près de 10 millions de lignes !

Les données sont maintenant dans les mains de scientifiques qui vont, nous l'espérons, en tirer des enseignements sur l'impact de la population de Loup sur les ongulés sauvages. Enseignements qui seront d'une grande utilité pour les fédérations qui organisent la gestion de ces espèces.

Amélioration de la capacité d'accueil du milieu pour réduire la sensibilité des forêts :



- ▶ Favoriser des peuplements forestiers moins denses pour développer les strates arbustives et herbacées
- ▶ Gérer les lisières (très prisées par le chevreuil)
- ▶ Synchroniser les travaux d'ouverture pour atténuer la pression du gibier pendant les phases les plus sensibles...
- ▶ Privilégier en cas de régénération artificielle, la plantation dans le recrû : le gainage constitue un mode de protection naturel des jeunes plants.

Analyse de la perméabilité écologique de la phase 1 du projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) pour les ongulés

Intervention en expertise sous commande de SNCF Réseau

OBJECTIFS

- ▶ Analyser l'impact potentiel du tracé de la future ligne ferroviaire sur les déplacements des grands ongulés sauvages entre Montpellier et Béziers.
- ▶ Modéliser les continuités écologiques du territoire en comparant l'état initial (T0), l'état projeté avec les ouvrages prévus (T1) et l'état optimisé avec les préconisations de la FRCO (T2).
- ▶ Identifier les points de rupture et les secteurs à enjeux prioritaires pour le maintien de la transparence écologique de l'infrastructure.
- ▶ Évaluer les risques de création de "zones enclaves" entre l'A9 et la LNMP afin de prévenir les collisions ferroviaires et les dégâts agricoles.

En 2025 et 2026, la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie (FRCO) a été sollicitée par SNCF Réseau pour analyser la transparence écologique de la phase 1 Montpellier-Béziers du projet LNMP pour les grands ongulés.

Ce travail a permis d'apporter une expertise Via Fauna, en intégrant des données de terrain précises collectées par la FDC 34 et la FRCO sur les ouvrages disponibles sur l'A9, afin d'affiner les modélisations. Il est à noter une perte de connectivité écologique, estimée à 14 % sans mesures, est ramenée à 2,4 % après intégration des ouvrages prévus et des préconisations d'optimisation.

L'analyse démontre qu'à grande échelle, l'infrastructure ferroviaire ne rompt pas les continuités écologiques de la grande faune, si les ouvrages sont correctement aménagés localement

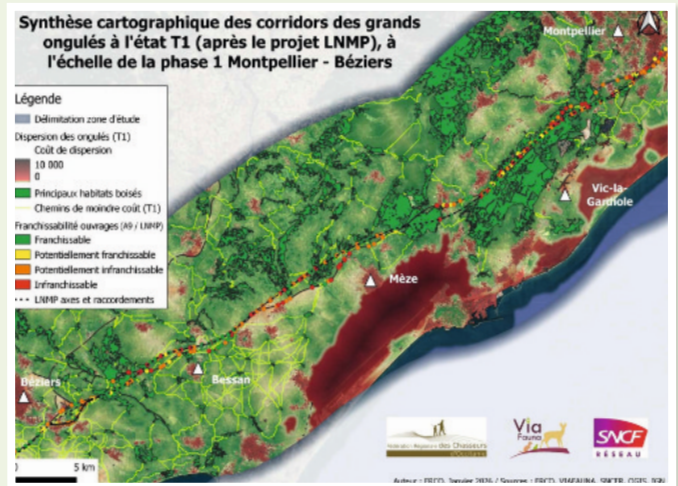
Résultats année 2025

105 ouvrages d'art existants sur l'autoroute A9 expertisés sur le terrain pour évaluer leur perméabilité réelle.

48 ouvrages stratégiques identifiés pour le maintien des corridors écologiques.

14 ouvrages ayant fait l'objet de recommandations précises de modification pour être rendus fonctionnels.

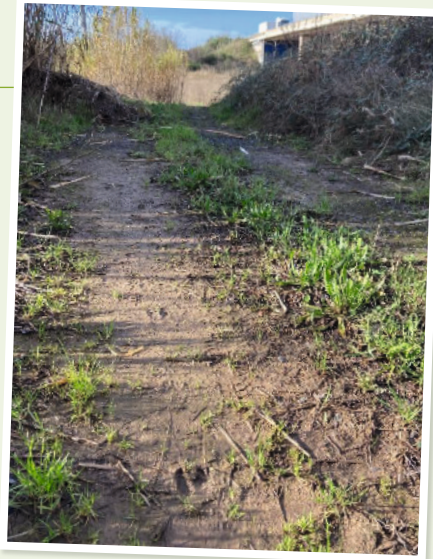
9 secteurs à enjeux validés par expertise de terrain (recherche de coulées, traces et indices de présence).



Légende

Vidéo "Pourquoi un train peut être arrêté par un sanglier ?"





notamment sur des zones à enjeux identifiées. Cependant, il semblerait que l'autoroute A9 soit le facteur limitant majeur sur ce territoire car très peu d'ouvrages garantissent la transparence écologique ; une action concertée avec Vinci Autoroutes pour requalifier certains ouvrages de l'A9 est donc préconisée pour assurer une pleine fonctionnalité des corridors écologiques.

En complément une analyse a été réalisée sur les zones d'enclaves entre LNMP et l'A9, qui seront très proches l'une de l'autre sur tout le tracé. C'est en effet, un enjeu important afin de prévenir les collisions ferroviaires et les dégâts agricoles, en permettant une bonne gestion cynégétique des populations en limitant des zones de remises non accessibles.



Expertise Viafauna sur la transparence écologique de la ligne LGV Tours-Bordeaux



La Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie est mobilisée auprès de la FRC **dee** Nouvelle-Aquitaine, pour réaliser une prestation sur l'analyse de la transparence écologique de la ligne LGV Tours-Bordeaux (LISEA concessionnaire), en lien avec les enjeux de continuités écologiques et de déplacements de la grande faune.



Ce travail mobilise les techniciens de 5 Fédérations Départementales de Nouvelle-Aquitaine sur une expertise territoriale à réaliser auprès des chasseurs locaux et une phase de terrain sur les ouvrages d'art identifiés par LISEA concessionnaire de la ligne, avec les outils Via Fauna. Retrouvez l'étude en 2026.



Etudes d'impacts de projets d'implantations de parcs photovoltaïques au sol sur les continuités écologiques

Intervention en expertise Viafauna sous commande de FDC

OBJECTIFS

- ▶ Apporter une expertise complémentaire au pôle technique des FDC dans la réalisation de leurs rendus pour des études d'impacts sur la biodiversité de projets d'aménagement.
- ▶ Identifier avec l'expertise Via Fauna les enjeux pour les continuités écologiques de la sous trame forestières et de la sous trame des milieux ouverts et cultivés au besoin.
- ▶ Evaluer les effets sur les pratiques cynégétiques (perte de territoire de chasse, zones de remise) et les aspects sécurité (collisions routières avec la grande faune).



Résultats année 2025

8 études d'impacts
sur 3 départements

24 cartes
des enjeux écologiques

16 cartes
des enjeux cynégétiques



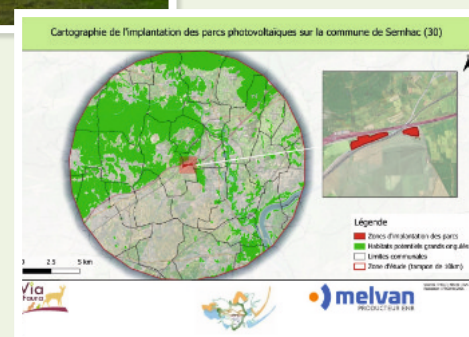
En 2025, la FRCO a été sollicitée sur 8 études d'impact d'implantation de parcs photovoltaïques à la demande des FDC et des aménageurs, sur 3 départements, le Tarn-et-Garonne, le Tarn et le Gard.

Le nombre d'études a quasiment triplé par rapport à 2024, faisant écho à l'intérêt manifesté, tant par les FDC que par les aménageurs qui ont souligné la plus-value des analyses pour enrichir leurs études d'impact. Les analyses complémentaires fournies par Via Fauna ont permis d'évaluer l'impact de ces projets sur la biodiversité ordinaire, support de l'activité cynégétique d'un territoire, biodiversité souvent peu prise en compte dans les inventaires et le cadre réglementaire de ces études.

Les différents outils développés avec Viafauna ont été mobilisés pour accompagner les décideurs et professionnels, afin d'améliorer leurs connaissances et d'analyser les impacts de

leur projet sur les corridors écologiques et les déplacements de la faune sauvage.

Globalement, les parcs sont localisés en milieu naturel, impactant peu les continuités écologiques des ongulés, du fait de leur forte capacité de déplacement. Cependant, localement, il est à noter la perte d'habitat naturel et la modification des flux de déplacement, engendrant potentiellement des enjeux sur les dégâts agricoles et la sécurité routière, associés à une concentration d'individus proche des parcs dans les zones de remises créées par ces derniers. Certains parcs sont néanmoins localisés dans des territoires très contraints par l'urbanisation ou sur des zones avec un certain nombre de parcs déjà présents, créant ainsi des effets négatifs cumulés sur les continuités écologiques.





Implication des chasseurs d'Occitanie dans l'acquisition de connaissances sanitaires, une démarche de Santé Globale (One Health) en action !

En 2025, la sérothèque fédérale nationale a gagné un nouveau département en Occitanie.

La FDC des Pyrénées Orientales a lancé sa propre sérothèque, en lien avec l'étude sur le virus de la Fièvre Hémorragique Crimée Congo, menée par le CIRAD et l'INRAE. Bien évidemment, tout ce qui restera après analyse sera conservé en vue d'autres études. Cette année encore les sérums des FDC 34, 65 ont aussi été transmis au CIRAD pour analyse. De prochains résultats de cette étude devraient arriver en 2026.

Les FDC de la région mènent des actions régulières sur les sujets sanitaires, que ce soit par le biais du réseau Sagir, par la constitution de sérothèque, et même par le déploiement sur le terrain de l'application Vigifaune, permettant de signaler l'observation d'animaux, morts ou vivants.

Cette implication a permis de donner une vraie place aux chasseurs dans les instances régionales sanitaires. Au-delà du siège au Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale, qui a été très occupé par la gestion de l'épisode de Dermatose Nodulaire Contagieuse cette année, la FRC Occita-

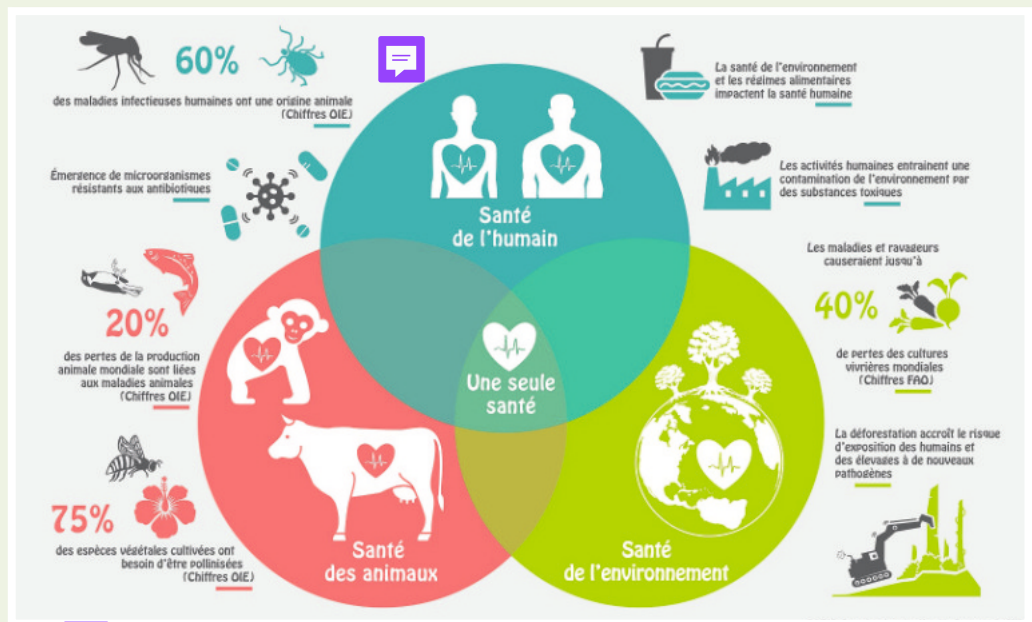
nie est désormais membre du réseau Une seule santé / One Health. Ce réseau est co-porté par l'Agence Régionale de Santé et par l'Agence Régionale de la Biodiversité dans l'objectif de promouvoir la démarche One Health auprès des acteurs de la santé humaine, animale et de l'environnement.

D'autre part, l'ARS Occitanie est chargée avec l'INRAE, de la mise en œuvre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE), déclinaison du Plan National Santé Environnement 4, porté par les ministères en charge de la santé et de l'environnement.

Ce PRSE 2023-2028 vise à promouvoir un environnement favorable à la santé des citoyens, des animaux, des végétaux et de l'ensemble des écosystèmes.

L'axe « prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité » intègre complètement l'action des chasseurs. La FRCO participe donc à un projet de terrain de ce PRSE sur la leptospirose, qui a démarré en 2025.

Qu'est-ce que la sérothèque ?



Opération J'Aime la Nature Propre en Occitanie 2025



2026

J'❤️ LA NATURE PROPRE

Opération nationale J'❤️ LA NATURE PROPRE En Occitanie

855 m³
de déchets collectés

soit plus de 10 semi-remorques

3380
Participants dont 814 enfants

134
Points de collecte

Les déchets insolites
Voiture enterrée Gazinières

ou sur le site internet www.jaimelanaturepropre.fr

Nos partenaires

Financé par

- Fédération Nationale des Chasseurs
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
- OFB
- Office National des Forêts
- FNCF
- Centre d'Orientation
- FRP
- KNETPARTAGE
- J'❤️ LA NATURE PROPRE
- UNICEM entreprises engagées
- NaturaBuy
- NASH
- Communes forestières France
- BESTES PROPRES
- ADIVALOR

ÉCOLE BUISSONNIÈRE



Le projet « École Buissonnière » s'achève après avoir pleinement atteint ses objectifs de sensibilisation à la préservation de la biodiversité auprès de publics variés.

À travers un programme d'animations, d'évènements et un escape game immersif, il a valorisé les actions de la Maison Régionale de la Chasse de la Pêche et de la Nature et renforcé l'éducation à l'environnement.

Le projet a également soutenu le réseau fédéral en mobilisant les établissements scolaires autour de chantiers concrets pour la nature.

Il a accompagné les jeunes en formation dans des projets en lien direct avec la biodiversité.

Enfin, « École Buissonnière » a contribué au rayonnement de la MRCPN lors de nombreuses manifestations territoriales.

Quelques illustrations de belles actions conduites en 2025 !

La Maison Régionale de la Chasse de la Pêche et de la Nature, un îlot de biodiversité en ville

Depuis 2023, la Maison Régionale de la Chasse, de la Pêche et de la Nature (MRCPN) fait l'objet d'un suivi attentif de sa biodiversité. Située en milieu urbain, elle est pressentie comme lieu refuge pour la faune et la flore, et une vitrine de la nature en ville.



Dans le cadre du projet Ecole Buissonnière, des études ont été menées ces trois dernières années pour évaluer la richesse écologique du site et envisager des aménagements favorisant davantage cette biodiversité.

Une première étude du Conservatoire botanique national méditerranéen sur le toit végétalisé de la MRCPN a permis d'identifier 54 espèces (flore vasculaire, lichens, mousses) dont 77% d'espèce vasculaire indigènes (contre 23% initialement plantées).

Par la suite, deux groupes d'étudiants en BTS GPN de Pôle Sup Nature, dans le cadre de projets tutorés, ont élargi l'étude à d'autres espèces animales et végétales.

Parmi les observations effectuées nous avons pu contacter sur le site quelques espèces que nous n'attendions pas : Martin-pêcheur, Ibis falcinelle, Héron cendré, Fouine, Couleuvre de Montpellier, Pipistrelle de Kuhl, Vespère de savi, Pipistrelle commune, Pipistrelle soprane.

Lauréats du défi Ecole Buissonnière 2025



Podium 2025	Etablissement	Titre de l'action	Département
1 ^{er}	Ecole Jean-Jacques Rousseau	Hirondelle et biodiversité	Hauts-Pyrénées
2 ^e	Ecole primaire de Florensac	Construction de gîtes pour les chiroptères	Hérault
3 ^e	Ecole maternelle Daniele Casanova	1001 pattes à la récré	Gard
Prix des enfants	Ecole primaire de Saramon	Jardin partagé et petites bêtes, tous citoyens de la nature	Gers

Des aménagements pour renforcer la biodiversité à la Maison Régionale de la Chasse de la Pêche et de la Nature

En 2025, plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre pour enrichir les habitats déjà présents sur le site pour la biodiversité déjà doté d'une jachère fleurie, d'une mare et d'un muret en pierres sèches.

- ▶ Une haie champêtre plantée par les étudiants du BTS Pole Sup Nature, composée d'espèces locales fournies par PaysArbre, dans le cadre du projet Sensibilis'haie
- ▶ Des nichoirs pour hirondelles rustiques et de fenêtre pour favoriser leur installation en milieu urbain
- ▶ Un bac à boue, indispensable à la construction des nids d'hirondelles
- ▶ Des plaques d'ensoleillement pour reptiles, créant des micro-habitats favorables à leur présence

Autant d'exemples qui permettent de fournir couvert et logis pour les espèces en milieu urbain

Aménagements pour la biodiversité à la Maison Régionale de la Chasse de la Pêche et de la Nature



- 🏠 Gîte à chiroptères
- 🏠 Nichoir (hirondelle de fenêtre)
- 🏠 Nichoir (hirondelle rustique)
- 🏠 Bac à boue (hirondelle)
- 🏠 Gîte à reptile
- 🌸 Jachère fleurie
- 🏠 Muret en pierre sèche
- 🌿 Haie champêtre (essences locales)
- 🌊 Mare



Valorisation de la venaison dans les départements de la région Occitanie



OBJECTIFS

Etablir un diagnostic régional des différentes situations départementales afin d'identifier les opportunités de mettre sur le marché la viande de venaison pour les chasseurs d'Occitanie.

- ▶ Réaliser un état des lieux global et synthétique de la situation de chaque département d'Occitanie vis-à-vis de la valorisation de la viande de gibier.
- ▶ Accompagner les éventuels porteurs de projet pour leur fournir un bilan plus précis d'opportunités adapté à leur projet.
- ▶ Continuer à communiquer sur la viande de gibier auprès des professionnels en priorité et auprès du grand public.



Début 2025, l'action partenariale avec le Lycée hôtelier Georges Frêche à Montpellier a permis de produire un film à destination des professionnels de la restauration hors domicile et des structures de formation à ces métiers.

À la découverte du gibier sauvage



Retrouvez dans l'encart ci-dessous les actions suivies en 2025 qui permettent d'œuvrer au déploiement de véritables filières de viande de gibier sauvage en Occitanie. Une ressource de notre territoire dans la stratégie d'autonomie alimentaire.

Accompagnements de projet en 2025

Ariège : Suivi de l'installation d'un porteur de projet « Saveurs Sauvages » et accompagnement de la FDC par la fourniture de notes techniques

Aude : Recherche de professionnels et d'organisations logistiques permettant de maintenir la mise sur le marché démarrée lors des opérations d'aide alimentaire organisées en 2024, 2025 et 2026. Rédaction de cahier des charges pour le centre de collecte collectif.

Aveyron : Recherche de nouveaux professionnels pour trouver des débouchés pour les carcasses provenant du Sud et de l'Ouest du département. Prise de premiers contacts avec un professionnel du sud aveyron.

Haute-Garonne : Participation au Salon des Pyrénéennes avec un stand sur la venaison, prise de contact avec plusieurs professionnels (Maison Jucla, association de préfiguration du PNR Comminges).

Gers : Rencontre avec la Direction de l'abattoir d'Auch dont les locaux pourraient permettre le traitement de gibier avec quelques travaux à prévoir. Le reste de la filière reste à identifier (modalités de collecte, qui achète et transforme les carcasses etc.)

Hérault : Etude de l'organisation d'une opération d'aide alimentaire avec la banque alimentaire et l'abattoir de Pézenas, ce projet n'a pas pu déboucher pour l'instant car certains frais n'ont pas pu être réduits et pris en charge.

Lot : Recensement de la volonté des chasseurs, contacts avec la chambre d'agriculture intéressée pour lancer une collecte et valorisation test avec la FDC et quelques territoires de chasse.

Lozère : suivi de l'organisation de la collecte pour Conquet au nord du département, ainsi que de l'expérimentation dépeçage découpe au Pont de Montvert avec la Fédération Nationale des Chasseurs. La FDC veut pérenniser l'existant et trouver des débouchés pour les carcasses du sud et de l'est du département.

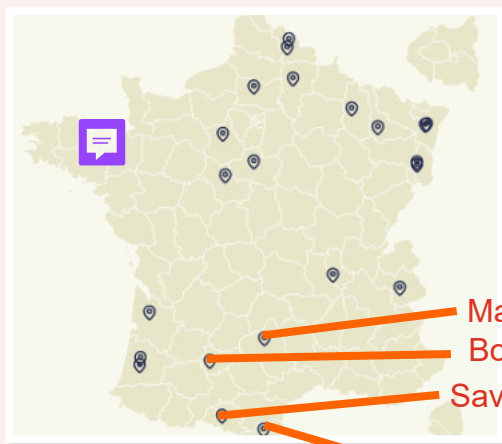
Où trouver de la viande ?

Les fédérations de chasseurs de la Haute-Garonne et d'Occitanie proposent la dégustation de produits issus de gibiers chassés en Occitanie, et transformés par Maison Conquet.

Trouver de la viande de gibier en Occitanie

label Gibiers de France en Occitanie, c'est possible :

<https://www.gibiersdefrance.fr/ou-acheter-viande-gibier>



Légende

Maison Conquet en Aveyron
Boucherie Bonnefoi dans le Gers
Saveurs Sauvages en Ariège
Etablissement Guasch en Pyrénées Orientales

Mangez bon et sain

Le gibier est une viande naturellement maigre, sans antibiotique, riche en protéines et à la qualité nutritionnelle reconnue. Elle combine gourmandise et bienfaits nutritionnels, idéale pour varier vos repas !

2,3% : le taux de matières grasses moyen contenu dans la viande de gibier analysée.

22% : le taux moyen de protéines contenu dans la viande de gibier, soit l'équivalent de 80g de comté mais contenant 8x moins de lipides. Soit environ 50% des besoins quotidiens pour un adulte qui consommerait 200g.

9 acides aminés : la viande de gibier est riche en protéines complètes et apportent l'ensemble des acides aminés essentiels et assimilables.

Source : Étude Professeur Ducluzeau, 2025

Une marque-label qui garantit une viande 100% française et 100% sauvage

La marque-label Gibiers de France, est une initiative de la Fédération nationale des chasseurs (FNC). À travers elle, la fédération s'engage activement pour la promotion et la valorisation de la viande de gibier sauvage 100% française. La marque-label a pour mission de faire découvrir le gibier sous un nouveau jour. Elle garantit une viande traçable et de qualité, tout en mettant en avant son origine locale, son authenticité et sa richesse culinaire.



Hautes Pyrénées : relance d'une collecte de carcasses organisée par la FDC avec l'abattoir de Boulogne sur Gesse, et mise à disposition de professionnels du département.

Tarn : volonté de valoriser les carcasses des sangliers détruits sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Albi, étude de la possibilité de créer un atelier de traitement du gibier dans les locaux de la FDC, réflexion sur les compléments d'activité à prévoir.

Tarn et Garonne : expérimentation dépeçage découpe au Pont de Monvert avec la Fédération Nationale des Chasseurs.

Ces actions permettent, petit à petit, de continuer à faire parler du gibier sauvage en Occitanie et d'œuvrer pour le déploiement de véritables filières de gibier sauvage !

Sécurité à la chasse : Audit sécuritaire et amélioration des pratiques des territoires de chasse (ASAPT)

🎯 OBJECTIFS

Avec ce souci permanent de pratiquer en toute sécurité et tendre vers le risque zéro accident, les Fédérations des Chasseurs se sont engagées dans ce projet visant à

- ▶ Apporter une expertise au plus près des territoires de chasse, sur les différentes pratiques de chasse.
- ▶ Observer des chasses en cours.
- ▶ Conseiller sur les postes et les zones de tir ainsi que sur l'organisation générale des battues.

Résultats année 2025

33
territoires audités
en 2024-2025



25
territoires audités
aménagés en 2025



Cette démarche initiée depuis 2023 a été donnée des résultats très concluants et très largement plébiscitée par les FDC partenaires et les sociétés de chasse bénéficiaires.

Le projet va se poursuivre avec une nouvelle de projet de 3 ans et va être rejoint par 3 nouveaux départements.



ASAPT - Aménagement

Dans la continuité des audits, certaines associations de chasse, sont invitées à investir dans des aménagements concourant à une pratique plus sécurisée à l'échelle de leur territoire.

Les FDC les accompagnent, ce qui permet de clôturer cette démarche très spécifique de diagnostic sécuritaire. Il peut s'agir d'achat de matériel spécifique et de travaux sur le terrain, qui bénéficient du soutien financier de la Région Occitanie.



Les Trophées Chasse Durable 2025

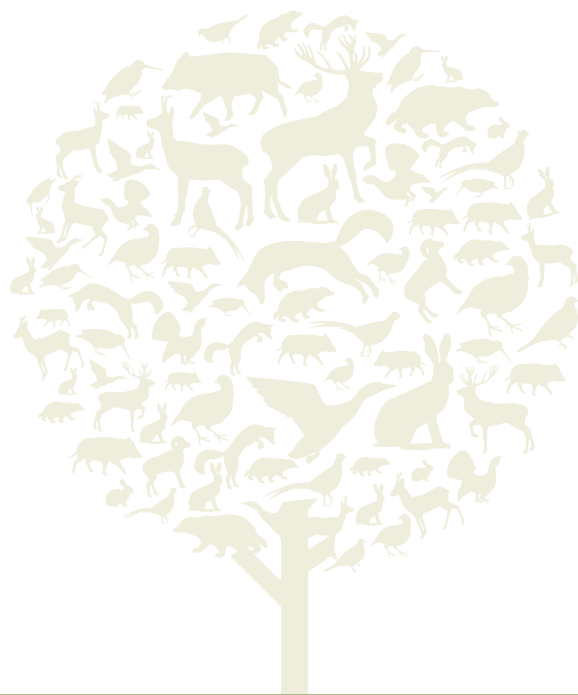
OBJECTIFS

- ▶ Valoriser les pratiques cynégétiques, les actions de sensibilisation à la nature et les aménagements mis en oeuvre par les associations de chasseurs sur leur territoire, conformément au concept du développement durable et à la charte du chasseur français.




Départements	Lauréat	Action Récompensée
Ariège	ACCA DE TARASCON SUR ARIÈGE	Sensibilisation d'un large public sur les thématiques de la chasse, de la gestion de la faune sauvage et de ses habitats au travers des manifestations associatives de Tarascon, notamment la fête du chien et le forum des associations. Participation active à la vie locale en proposant des manifestations de qualité appréciées de tous.
Aude	AICA RALLYE DE VILLARDEBELLE	Assurer un aménagement durable et sécuritaire du territoire en améliorant les conditions de circulation et de visibilité : garantir la sécurité des chasseurs comme des autres usagers, optimiser les angles de tir, et maintenir les pistes d'accès afin de faciliter les déplacements des chasseurs, des exploitants agricoles, des services de secours ainsi que de l'ensemble des usagers des chemins ruraux.
Aveyron	ASSOCIATION DE CHASSEURS GALGAN VALZERGUES	Réouverture de chemins suite au passage d'une tornade en juin 2025.
Gard	L'AMICALE DE MONTAGNAC	Mise en œuvre d'un programme de repeuplement en faveur de la Perdrix rouge. Restaurer des noyaux stables et durables de Perdrix rouge sur le territoire et évaluer les paramètres de survie des oiseaux lâchés à partir des volières d'acclimatation présentes sur le territoire.
Haute-Garonne	GIC DE SEPX	Participer à la gestion du lapin et de ses habitats. Renforcer les actions menées antérieurement : Augmenter les ouvertures des parcelles fermées pour créer des mosaïques favorables à l'espèce cible, Créer des garennes artificielles, Remettre en service les anciennes garennes, Suivre les populations de lapin, Réglementer les prélèvements, Communication.
Gers	GIC SANGLIER BAÏSE SOUSSON	Ce Groupement a été le premier créé dans le département du Gers pour la gestion du sanglier et plus largement du grand gibier. Il s'est construit autour de deux orientations : Rassembler les communes afin d'organiser des chasses collectives sécurisées ; établir une gestion concertée sur le territoire en lien étroit avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Gers. Public cible : les chasseurs de grand gibier avec un accent particulier sur le recrutement de jeunes chasseurs.
Hérault	ASSOCIATION DE CHASSE DE GRABELS	Contribution à la protection de la nature et de la biodiversité. Actions de réhabilitation de milieux naturels de la faune.
Lot	ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE DE SAUTE – ROQUE	Construction d'un local associatif pour les chasseurs et autres associations communales de Montbrun. Mettre à disposition du matériel adapté pour le traitement des carcasses de gibier, comme les outils d'éviscération et d'une chambre froide. Améliorer l'image de la chasse.
Lozère	SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT PRIVAT DU FAU	Participation à la gestion du territoire, à la protection de la Nature et de la biodiversité. Contribution au développement des communes rurales.
Hautes-Pyrénées	LES CHASSEURS DE GARDÈRES	Associer les enfants à la réimplantation de haies et à la confection de nids. Sensibiliser le grand public et les enfants à la protection des milieux et des espèces. Faire découvrir la migration et faire des actions en faveur de la biodiversité et éducation à l'environnement sur la commune de GARDÈRES.
Pyrénées-Orientales	ACCA DE SERRALONGUE	Action en faveur d'une chasse durable concernant la sécurité (prévenir des accidents et incidents de chasse en favorisant le partage de la nature par la communication et renforcer les mesures de sécurité dans l'organisation de la chasse par les responsables des structures cynégétiques en appliquant strictement les règles du volet sécurité du SDGC).
Tarn	SOCIÉTÉ DE CHASSE DU MESSAL	Création d'un territoire fusionnant les communes de Vivier les Lavaur et Villeneuve les Lavaur, mise en place d'une gestion commune des espèces et d'actions d'aménagements des territoires mutualisés.

www.chasse-nature-occitanie.fr



 **Site internet** : <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites.php>

 **Facebook** : <https://www.facebook.com/FedeChasseursOccitanie>

 **LinkedIn** : <https://www.linkedin.com/company/federation-regionale-des-chasseurs-d-occitanie>

 **Instagram** : https://www.instagram.com/federation_chasseurs_occitanie/

Crédits photo : Yann Dumas, Dominique Gest / Aude Géraud , Lucie Gillioz, Amélie Gaillot -FRC Occitanie / FDC 11, FDC 12, FDC 30, FDC 32, FDC 46, FDC 81.

Rédaction : FRC Occitanie. Avril 2026.

Création graphique : Antoine Bardelli

